

SAS HECTARE
1 BOULEVARD KENNEDY
66100 PERPIGNAN France

V/Réf. :
N/Réf.DB25/037756/MAP

Objet :
MAP/AMR ALIM LOT SAS HECTARE
LOTISSEMENT LAS FEIXES 2 //LIEU DIT LA FEIXES //
CHEMIN DE LA TOUR BEL OEIL
MAUREILLAS-LAS-ILLAS

PERPIGNAN, le 15/09/20

Monsieur,

Comme suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en deux exemplaires, un devis d'un montant de **2200.76 Euro TTC**, correspondant aux prestations à réaliser dans le cadre du service **Offre Raccordement Promotion Immobilière**

Je vous invite à retourner :

Enedis - Groupe recettes TPR2 et ventes diverses
106, Chemin Saint-Gabriel
84046 AVIGNON Cedex 09

Je reste bien entendu à votre écoute pour tout renseignement complémentaire dont vous aurez besoin et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nicolas FORMISANO

Responsable du Groupe Ingénierie

Le 15/09/20

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE

N° DB25/037756/001003

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Chargé d'étude : GIGANTO Sophie

☎ : 0468895527 📠 :

SAS HECTARE

1 BOULEVARD KENNEDY

66100 PERPIGNAN France

Objet : Secteurs d'Aménagement, Raccordement Individuel et Collectif avec Aménagement de réseau
MAP/AMR ALIM LOT SAS HECTARE
LOTISSEMENT LAS FEIXES 2 //LIEU DIT LA FEIXES // CHEMIN DE LA TOUR BEL OEIL à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

Prestations	TVA	HT
Articles spéciaux	20%	1 833.97 €

Total HT	1 833.97 €
Montant TVA	366.79 €
Total TTC	2 200.76 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso)

ACCORD : Je soussigné, F. Jussat, vous donne mon accord sur ce devis n°DB25/037756/001003 d'un montant de 2200.76 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 50% du net de l'opération TTC, soit 1100.38 €.

Fait à Narbonne, le 16 Sept 2020

Signature(*)

HECTARE
URBANISME DURABLE
3 avenue de la Coupé
11100 NARBONNE
04 68 33 01 02
SIREN 351 338 660

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

Le 15/09/20

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE

N° DB25/037756/001003

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Chargé d'étude : GIGANTO Sophie

☎ : 0468895527 📠 :

SAS HECTARE

1 BOULEVARD KENNEDY

66100 PERPIGNAN France

Objet : Secteurs d'Aménagement, Raccordement Individuel et Collectif avec Aménagement de réseau
MAP/AMR ALIM LOT SAS HECTARE
LOTISSEMENT LAS FEIXES 2 //LIEU DIT LA FEIXES // CHEMIN DE LA TOUR BEL OEIL à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

Prestations	TVA	HT
Articles spéciaux	20%	1 833.97 €

Total HT	1 833.97 €
Montant TVA	366.79 €
Total TTC	2 200.76 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso).

ACCORD : Je soussigné, T. Lassez, vous donne mon accord sur ce devis n°DB25/037756/001003 d'un montant de 2200.76 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 50% du net de l'opération TTC, soit 1100.38 €.

Fait à Narbonne, le 16 Sept 2020

Signature(*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

HECTARE

URBANISME DURABLE

3 avenue de la Coupé

11100 NARBONNE

04 68 33 01 02

SIREN 351 338 660

Le 15/09/20

DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE

N° DB25/037756/001003

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Chargé d'étude : GIGANTO Sophie

☎ : 0468895527 📧 :

SAS HECTARE

1 BOULEVARD KENNEDY

66100 PERPIGNAN France

Objet : Secteurs d'Aménagement, Raccordement Individuel et Collectif avec Aménagement de réseau
MAP/AMR ALIM LOT SAS HECTARE

LOTISSEMENT LAS FEIXES 2 //LIEU DIT LA FEIXES // CHEMIN DE LA TOUR BEL OEIL à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Articles spéciaux Toit Poste Tuilé 2 pentes	1	1 833.97 €	20%	1 833.9

Total HT	1 833.97 €
Montant TVA	366.79 €
Total TTC	2 200.76 €

Conditions Générales et Révisions de Prix
Concernant le devis n° DB25/037756/001003

CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou virement postal et sont exigibles aux conditions ci-après :

- Règlement complet et définitif du présent devis à la fin des travaux et avant la réception d'ouvrage ou la mise en service, dès la présentation de la facture récapitulative, réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe "VALIDITE DU DEVIS" ci-dessous.
- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

Durant les travaux et au plus tard à leur fin, une facture vous sera adressée. Cette dernière pourra être réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe « validité du devis » ci-dessous.

DELAI D'EXECUTION

28 semaines à compter des dates suivantes :

- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

VALIDITE DU DEVIS

Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 09/2020.

Les prix sont fermes et non révisables si l'ensemble des travaux prévus sur ce devis sont achevés au plus tard le 15/01/2021.

Si au contraire, les travaux se poursuivent au delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :

$$K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo, \text{ avec}$$

- TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 09/2020 publié au Journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
- TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus au fait d'Enedis seront neutralisés dans ce calcul.

Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.

En tout état de cause, Enedis se réserve le droit de dénoncer tout ou partie des conditions du présent devis pour les travaux non réalisés à la date du 15/01/2021 ou sans accord de votre part avant 3 mois.

Tout élément erroné constitutif du devis ou toute modification du contenu feront l'objet d'un nouveau devis soumis à acceptation.

